

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 2/2023

Les températures basses de ces dernières semaines ont freiné le développement de la végétation et gelé l'activité des ravageurs. Un léger redoux est annoncé en cette fin de semaine. Si les prévisions se confirment, le développement de la végétation et l'activité des ravageurs vont repartir.

Colza

Stade : 31-34, tige jusqu'à 7 cm.

Ravageurs : la faible activité due au froid sera probablement relancée avec le redoux annoncé en fin de semaine. Veillez à bien contrôler les piqûres du charançon de la tige du colza sur la nouvelle élongation de la tige et demandez une autorisation pour intervenir si le seuil de nuisibilité est atteint. Rappelons que le colza est sensible jusqu'à une longueur de tige atteignant les 20 cm.

Contrôle des pièges, des cultures, seuils et traitements autorisés : voir bulletin d'information phytosanitaire N° 1/2023.

Fumure : c'est le moment d'effectuer le deuxième apport d'azote qui, selon le fractionnement, devrait correspondre à 30 à 50 % de la dose totale à apporter. L'élément soufre est essentiel pour le développement de la plante et influence le pourcentage d'huile du grain. Si cela n'a pas été fait, il est encore temps d'ajouter l'engrais soufré avec le 2^{ème} apport d'azote. L'apport de soufre (S) nécessaire se situe entre 0 et 60 unités ; il doit être raisonné en fonction du sol, des engrais de ferme et de la météo passée (*Voir les fiches agridea 19.21 à 19.22*). Attendez que le sol soit bien ressuyé.

Pois protéagineux, féverole

Pour ceux qui ne les ont pas encore faits, c'est le bon moment pour effectuer les semis, mais il est également essentiel d'attendre que le sol soit bien ressuyé. Pour rappel : cette culture est relativement extensive, et tout apport d'azote à l'installation de la culture, qu'il soit minéral ou de ferme, nuit aux rhizobiums, bactéries fixatrices d'azote.

Céréales d'automne

Stades : ceux-ci ont peu ou pas évolué depuis le dernier bulletin. Les conditions favorables annoncées pour cette fin de semaine devraient relancer la croissance.

Désherbage : il se fait idéalement avant la fumure. Certaines parcelles sont riches en adventices, surtout en dicotylédones. Il faudra intervenir dès qu'une fenêtre météo se présentera (*Voir les fiches agridea 2.32 à 2.34.4*).

Attention à ne pas traiter s'il y a un risque de gelées matinales. Pour éviter la dérive, appliquez les produits phytosanitaires lorsqu'il n'y a pas de vent.

Plus d'informations sur notre site :

www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire →
Céréales → Désherbage des céréales.

Fumure azotée : le 1^{er} apport d'azote est à raisonner en fonction de la densité de la céréale. Si la densité est élevée, il est préférable de le retarder au stade épi 1 cm. Si la densité est faible, les précipitations annoncées ces prochains jours devraient permettre de bien valoriser l'apport effectué.

Régulateur de croissance : Les blés peuvent être raccourcis avec un régulateur de croissance à base de CCC entre le stade fin tallage et épi 1 cm. Si le stade est atteint mais les conditions météo non favorables, il est préférable d'attendre et d'utiliser un autre régulateur de croissance (*Voir les fiches agridea 2.41 à 2.46*).

Betteraves

Les semis pourront être envisagés dès que les conditions météo seront favorables dans un sol bien préparé, fin et rappuyé (*Voir les fiches agridea 3.11 à 3.12*). Le test à la bêche est le meilleur outil pour s'assurer que le sol est apte à la préparation du lit de semence. Actuellement, la température enregistrée à 5 cm dans le sol est de 2°C; afin d'obtenir une levée rapide cette température devrait se situer entre 5 et 8°C.

Maïs

Pyrale du maïs : pour rappel, les trichogrammes sont à commander jusqu'à fin mars. Afin de minimiser les risques d'attaque, il est très important d'enfouir les résidus de culture.

Chrysomèle des racines du maïs : sa larve cause d'importants dégâts en rongant les racines du maïs. Afin d'entraver sa propagation, la culture de maïs est interdite sur les parcelles déjà cultivées en maïs en 2022 dans le canton du Jura. En effet, l'insecte a besoin de deux années successives de maïs sur la même parcelle pour pouvoir accomplir son développement. Pensez-y lors du remplissage de votre recensement 2023 !

Herbages

Renoncules : dans les pâturages et prairies permanentes envahies de renoncules, une pâture précoce permettra d'améliorer la composition botanique.

Rumex : les prairies installées envahies de rumex peuvent, dans les cas extrêmes, être désherbées au printemps avec un herbicide à base d'asulame. L'opération se fait avant la floraison des dents de lion afin d'éviter les risques de résidus dans le miel. L'adjonction d'un engrais foliaire pourra réduire la phytotoxicité sur la prairie. Attention aux pertes de rendement car les traitements freinent la pousse de l'herbe (*Voir la fiche agridea 17.33*).

Station phytosanitaire cantonale

**P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA**

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE